

Directives opérationnelles :

Vers la création de villes UNESCO pour l'éducation aux médias et à l'information



Introduction

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est essentielle pour naviguer dans le paysage complexe de l'information d'aujourd'hui. Les compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information sont un complément essentiel et direct au droit à l'information et à la liberté d'expression, tout en permettant aux individus d'acquérir les compétences nécessaires pour lutter contre la désinformation, les discours haineux, l'exclusion sociale et le racisme.

D'ici 2050, près de 70 % de la population mondiale résidera dans des zones urbaines. L'intégration de l'EMI dans ces environnements offre une occasion unique de renforcer les capacités des populations à grande échelle et doter les citoyens des outils de la pensée critique nécessaires pour avoir accès aux opinions, les comprendre et les exprimer.

L'initiative Villes EMI de l'UNESCO a pour but d'aider les villes à intégrer l'apprentissage de l'EMI dans divers espaces urbains, notamment les réseaux de transport, les établissements de santé, les centres commerciaux, les industries du divertissement et les activités communautaires. Cette approche favorise l'apprentissage tout au long de la vie et permet d'atteindre les groupes marginalisés ou à risque, contribuant ainsi à la création de sociétés maîtrisant les médias et l'information pour tous.

L'initiative Villes EMI encouragera la collaboration entre les autorités municipales, la société civile, les acteurs du secteur privé et les structures éducatives. Les Villes EMI renforcent l'utilisation inclusive et centrée sur l'humain des technologies numériques dans la conception et le fonctionnement des villes, afin de faire progresser les objectifs de développement durable, de renforcer l'inclusion, la sécurité, la résilience et la durabilité.

Pour soutenir l'intégration de l'éducation aux médias et à l'information dans les espaces urbains, l'UNESCO publie des lignes directrices opérationnelles à l'intention des acteurs de la gouvernance des villes. Ces lignes directrices ont pour objectif d'aider les villes à aligner leurs objectifs sur les avantages de l'intégration de l'éducation aux médias et à l'information dans les espaces physiques et virtuels.

Les lignes directrices proposent des actions à titre d'exemple aux villes désireuses d'être parmi les pionnières Villes EMI. Les villes sont encouragées à partager leurs progrès et leurs réalisations avec l'UNESCO dans la perspective d'initiatives futures.

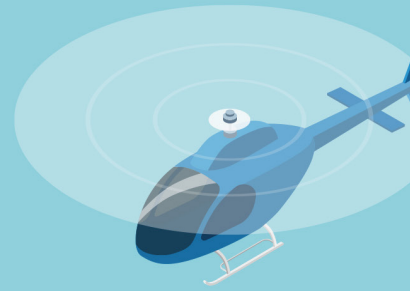
Toutes les villes et municipalités peuvent participer, indépendamment de leur taille, de leur taux de pénétration de l'internet ou de leur utilisation des technologies. Les lignes directrices visent à encourager divers partenariats au niveau municipal pour la mise en œuvre d'actions et de programmes EMI.

Dans un contexte de menaces mondiales telles que les pandémies, les catastrophes naturelles et les conflits armés, la gouvernance des villes doit être flexible et adaptable. Le concept des villes EMI s'étend au-delà des grandes zones urbaines aux communautés rurales et éloignées, ou même dans certaines parties des villes qui souhaitent intégrer progressivement des actions EMI.

L'initiative Villes EMI a été conçue pour la première fois lors des événements de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et de l'information 2018 en Lituanie et en Lettonie, sous le thème « Villes éduquées aux médias et à l'information : voix, pouvoirs et acteurs du changement ». Un cadre mondial pour les villes ayant une éducation aux médias et à l'information (Villes EMI) a été adopté lors de ces événements.



Objectifs des lignes directrices de l'UNESCO pour les villes pour l'éducation aux médias et à l'information



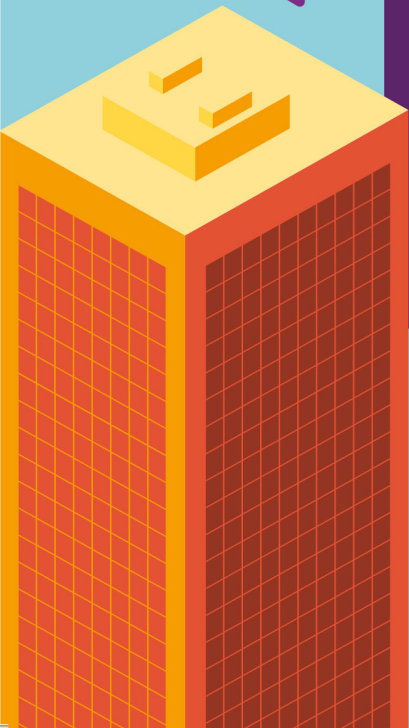
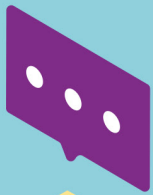
Les objectifs de ces lignes directrices sont doubles :

1

- 1** Expliquer comment les villes peuvent promouvoir et intégrer l'EMI dans les espaces urbains virtuels et physiques.

- 2** Expliquer comment l'UNESCO agit en tant que point central pour soutenir et rassembler les connaissances des villes pionnières dans cette initiative en appliquant les lignes directrices, en particulier :

- a)** en surveillant les tendances, les bonnes pratiques et les défis ;
- b)** en diffusant des informations sur les principales réalisations ;
- c)** en évaluant l'influence de leur initiative sur la vie urbaine.



2

Comprendre les villes UNESCO pour la maîtrise des médias et de l'information : Parties prenantes et actions potentielles

L'intégration de l'éducation aux médias et à l'information dans les espaces physiques et virtuels des villes nécessite un travail interdisciplinaire, une formation, des partenariats et une synergie entre les acteurs et les domaines. En bref, la mise en relation de différents acteurs (acteurs traditionnels de l'éducation, tels que les écoles, et acteurs non traditionnels, tels que les hôpitaux et l'industrie du divertissement) autour d'un objectif commun est ce qui fera de la municipalité un exemple de réussite. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'actions et les principaux acteurs entre lesquels des synergies doivent être créées pour que les citoyens et les gouvernements profitent pleinement des avantages des villes EMI. Les exemples présentés dans ces lignes directrices ne sont en aucun cas exhaustifs. Au fil du temps, de nouvelles idées et bonnes pratiques seront recueillies et partagées en ligne.



Tableau 1 : Parties prenantes du programme Villes EMI et actions potentielles

 Parties prenantes	 Actions Potentielles	 Exemples
 <p>Administrations locales/ municipalités et réseaux de maires</p>	<p>Les réseaux de maires et des administrations locales offrent une grande opportunité pour créer des synergies entre les actions des villes EMI. Il est conseillé de planifier et de documenter soigneusement les processus afin de renforcer les différentes activités. Cela permet également d'encourager d'autres villes à innover. Les maires peuvent contribuer à développer une citoyenneté mieux informée, plus engagée et plus résiliente en intégrant l'EMI dans divers domaines.</p> <p>La promotion de l'EMI doit être considérée par les responsables des politiques publiques comme une opportunité pour améliorer les indicateurs sociaux de leurs villes, en coordonnant leurs actions et en développant des partenariats aux niveaux national et international. Dans un premier temps, dans le cadre du plan d'action de l'administration locale, les villes doivent garantir que les opérations publiques sont transparentes, éthiques et responsables vis-à-vis du public. Cela implique une communication ouverte, la participation des citoyens dans le processus de prise de décision et des mécanismes de lutte contre la corruption et l'inefficacité. Maîtrise des médias et de l'information. Les villes EMI encouragent ces actions en tant que balises pour d'autres actions qui font partie de l'administration locale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Devenir des partenaires officiels de la célébration annuelle de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information, sous l'égide de l'UNESCO, par le biais de négociations et d'accords mutuels. • Participer aux événements locaux, nationaux, régionaux et internationaux liés à l'EMI, y compris la conférence annuelle de la semaine mondiale de l'EMI et le forum de l'agenda de la jeunesse. • Encourager les acteurs concernés de la ville à organiser des événements locaux pour célébrer la semaine mondiale de l'EMI dans la ville et les enregistrer sur le site officiel de la semaine mondiale de l'EMI. • Partager les connaissances et les mises à jour sur les sites web officiels locaux et les plateformes de médias sociaux pour la vulgarisation des connaissances et la sensibilisation. • Soutenir et travailler en partenariat avec les acteurs de l'EMI et d'autres municipalités ou autorités locales pour mettre en place et surveiller les réseaux nationaux de l'EMI afin de créer des synergies et de coopérer avec les chapitres régionaux de la MIL Alliance de l'UNESCO. • Collaborer à l'organisation d'événements et d'activités nationaux/régionaux liés à l'EMI. • Intégrer les aspects liés à l'EMI dans les politiques de la ville.
 <p>Les systèmes éducatifs</p>	<p>Les systèmes éducatifs sont essentiels au développement de l'éducation aux médias et à l'information dans une ville. Ces institutions sont chargées de renforcer les capacités des personnes en intégrant l'éducation aux médias et à l'information dans le programme d'enseignement à tous les niveaux d'étude, de l'école primaire à l'université. Cela implique à la fois des cours dédiés à l'EMI et l'intégration des principes de l'EMI dans les différentes matières, en veillant à ce que les apprenants soient dotés d'un esprit critique leur permettant d'évaluer l'information, de reconnaître les biais et de comprendre l'utilisation éthique des médias et de la technologie. Les éducateurs bénéficient d'une formation spécialisée pour transmettre efficacement ces compétences, créant ainsi un environnement d'apprentissage qui favorise l'éducation aux médias et à l'information pour l'analyse critique de l'information.</p> <p>Au-delà de la salle de classe, les établissements scolaires étendent également leur impact par le biais d'activités extrascolaires et de partenariats communautaires, offrant aux apprenants des expériences pratiques qui renforcent leur apprentissage. Les établissements d'enseignement supérieur apportent une contribution supplémentaire en servant de centres de recherche et d'innovation, stimulant l'évolution des stratégies et des pratiques de l'EMI dans la ville.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer et adapter le programme EMI de l'UNESCO dans les systèmes éducatifs et appliquer les perspectives d'égalité des sexes. • Organiser une visite de classe dans les médias locaux ou les bibliothèques et discuter avec les rédacteurs en chef, les journalistes, les bibliothécaires et le personnel technique de la manière dont l'information ou les nouvelles sont créées. • Mettre en place des cours généraux de l'EMI dans les écoles et intégrer les compétences en matière d'EMI dans des projets ou activités pluridisciplinaires. • Organiser des concours ou des événements liés à l'EMI, tels que des concours de connaissances, des débats thématiques, des programmes de conférences, etc. • Mener des actions de sensibilisation auprès des conseils municipaux pour promouvoir l'EMI dans les espaces publics.



Parties
prenantes



Actions
Potentielles



Exemples



Système de santé

Le système de santé municipal constitue une plateforme unique pour stimuler et diffuser la compréhension du public et l'engagement critique vis-à-vis des informations liées à la santé. Une ville peut mettre au point divers programmes d'information et de communication avec les personnes travaillant dans le secteur de la santé, en commençant par les campagnes de santé, en apprenant aux citoyens à évaluer de manière critique les informations et les sources relatives à la santé. L'expérience acquise lors de la pandémie de Covid-19 est un bon exemple qui a montré comment les professionnels de la santé peuvent être formés pour servir d'éducateurs en matière d'EMI, en fournissant des sources d'information fiables sur la pandémie et en luttant contre la désinformation. Les professionnels de la santé peuvent jouer un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances en matière d'EMI lors des échanges avec les patients, des ateliers et des programmes de santé communautaire, et pas seulement dans les situations d'urgence. Par ailleurs, l'éducation aux médias et à l'information peut également contribuer à garantir aux citoyens une bonne information sur les services de santé et les initiatives en matière de santé publique à l'échelon local. Ces connaissances sont essentielles pour trouver des informations sur la santé, comprendre les avis de santé publique et participer aux discussions sur les politiques de santé.

- . Promote campaigns focused on MIL as a tool to understand and resist misinformation about health issues.
- . Concevoir des actions sensibles en matière de connaissance de la santé et d'information sur la santé.
- . Promouvoir l'information sur la santé et l'EMI par le biais de programmes coordonnés dans les centres de santé, les écoles et les groupes communautaires.
- . Organiser des activités d'apprentissage créatives dans les hôpitaux et les centres de santé impliquant les patients, les médecins et le personnel soignant.
- . Organiser régulièrement des conférences avec des experts pour enseigner comment choisir les bonnes sources d'information sur la nutrition et la santé dans les médias.
- . Distribuer des brochures sur la maîtrise des médias et de l'information et la désinformation en matière de santé.
- . Faire l'expérimentation de la maîtrise des médias et de l'information en situation, en l'appliquant à divers scénarios de santé.



Les Transports

Le système de transport joue un rôle stratégique dans la diffusion de l'éducation aux médias et à l'information dans une ville en utilisant sa vaste infrastructure pour atteindre diverses populations. En intégrant l'EMI dans les déplacements quotidiens, le secteur des transports peut servir de plateforme dynamique pour sensibiliser le public et encourager l'apprentissage continu. Le système de transport peut soutenir les initiatives de l'EMI en favorisant les partenariats avec d'autres parties prenantes afin d'intégrer des contenus éducatifs dans les environnements de transport. Cela peut renforcer l'engagement du public en matière d'éducation aux médias et à l'information d'une manière transparente et accessible. Par ailleurs, le secteur des transports peut jouer un rôle en soutenant des campagnes EMI plus larges à l'échelle de la ville, en veillant à ce que ces efforts soient visibles et accessibles à tous les citoyens, y compris à ceux qui ne s'engagent pas habituellement dans les structures éducatives traditionnelles.

- . Afficher dans les gares des panneaux et des affiches d'information sur l'EMI, fournis par l'UNESCO ou conçus à l'origine.
- . Diffuser des vidéos relatives à l'EMI sur l'écran publicitaire embarqué.
- . Organiser des activités ludo-éducatives de courte durée sur l'EMI dans les gares où les passagers attendent .
- . Fournir un accès Wi-Fi gratuit dans les zones de transit et diriger certains contenus liés à l'EMI vers les utilisateurs.
- . Distribuer des brochures éducatives sur l'EMI dans les stations de transport, en particulier dans les salles d'attente des aéroports et des chemins de fer.



Parties prenantes



Actions Potentielles



Exemples



Industrie du divertissement et radiodiffuseurs publics locaux

L'industrie du divertissement et les radiodiffuseurs publics locaux jouent un rôle essentiel dans l'intégration de l'éducation aux médias et à l'information dans le tissu culturel d'une ville. Ces secteurs peuvent tirer parti de leur portée et de leur influence pour promouvoir l'esprit critique, la consommation responsable des médias et la sensibilisation à la désinformation. En intégrant les thèmes de l'éducation aux médias et à l'information dans les divertissements populaires et les programmes publics, ils peuvent attirer des publics diversifiés d'une manière que l'éducation traditionnelle ne pourrait pas faire. Les radiodiffuseurs publics locaux ont la capacité de maintenir et d'améliorer la qualité du journalisme, en veillant à ce que des informations précises et fiables soient accessibles à tous. En collaborant avec les établissements d'enseignement et les organisations communautaires, l'industrie du divertissement et les radiodiffuseurs peuvent créer des contenus qui non seulement informent mais aussi divertissent, ce qui rend les concepts de l'EMI plus compréhensibles et plus percutants. En outre, ces secteurs peuvent mobiliser des personnalités connues et des formats créatifs pour amplifier la portée et l'efficacité des initiatives de l'EMI.

- Utiliser des outils ludo-éducatifs pour sensibiliser les gens à l'EMI.
- Créer et diffuser des chansons, des poèmes, des films, des œuvres d'art, des mèmes, des graphiques, des mouvements de danse, etc. sur les questions liées à l'EMI.
- Inclure des films sur le thème de la l'EMI dans le programme des festivals du film locaux et organiser des discussions après les projections.
- Intégrer l'EMI dans les programmes, proposer des émissions télévisées ou des annonces de services publics.
- Inclure des podcasts/programmes/segments liés à l'EMI dans les émissions publiques.
- Organiser des ateliers sur l'EMI sous la forme d'une pièce de théâtre pour les étudiants dans les théâtres locaux.



Centres commerciaux

Les centres commerciaux sont des lieux influents pour la promotion de l'éducation aux médias et à l'information en raison de leur fréquentation élevée et de leur portée étendue. Ces centres peuvent servir de plateformes dynamiques pour la diffusion de l'éducation aux médias et à l'information en intégrant des contenus éducatifs et attrayants dans leur environnement. En fournissant un espace physique pour les activités liées à l'éducation aux médias et à l'information et en établissant des partenariats avec diverses parties prenantes, les centres commerciaux peuvent faciliter la diffusion à grande échelle des messages relatifs à l'éducation aux médias et à l'information. Ils peuvent utiliser leurs espaces publicitaires et leurs plateformes numériques pour présenter le contenu de l'EMI, impliquer le public par le biais de présentations interactives et soutenir les efforts d'éducation de la communauté. En outre, les centres commerciaux peuvent accueillir des événements et fournir des ressources qui favorisent l'acquisition de compétences critiques en matière de médias, rendant ainsi l'EMI accessible à un public diversifié dans un cadre qui combine à la fois l'éducation et l'engagement des consommateurs. Ces centres peuvent servir de plateformes essentielles pour des activités de marketing social ou de divertissement éducatif.

- Installer des écrans interactifs, des kiosques numériques et des stands d'information dans les locaux et inciter les acheteurs et les visiteurs à s'informer sur l'EMI.
- Collaborer avec les médias locaux, les établissements d'enseignement et les experts pour organiser des ateliers, des séminaires et des expositions sur l'EMI.
- Exploiter les espaces publicitaires et les écrans numériques pour diffuser des contenus éducatifs, des infographies et de courtes vidéos.
- Établir des partenariats pour accueillir des bibliothèques ou des coins lecture, offrant des ressources et de la documentation sur l'EMI.



Autorités électorales locales

Les autorités électorales locales jouent un rôle crucial dans la promotion de l'éducation aux médias et à l'information en intégrant des initiatives éducatives dans le processus électoral. Elles sont bien placées pour mener des actions qui aident les électeurs à comprendre les complexités du processus électoral et à développer des compétences essentielles pour évaluer l'information politique. En soutenant les campagnes d'éducation aux médias et à l'information, ces autorités peuvent aborder des questions telles que l'identification des informations biaisées, la reconnaissance de la désinformation et la décryptage de la publicité politique. Leur rôle s'étend à la facilitation de l'engagement du public par le biais d'événements éducatifs qui soulignent l'importance de l'EMI dans la préservation des valeurs démocratiques. En outre, en surveillant activement la désinformation et en y remédiant, les autorités électorales locales contribuent à maintenir l'intégrité du processus électoral et à garantir aux électeurs l'accès à des informations exactes et fiables.

- . Intégrer les aspects liés à l'EMI dans les programmes électoraux afin de favoriser la tenue de scrutins libres et équitables.
- . Publier et distribuer des bulletins d'information ou des articles de fond sur l'EMI pour sensibiliser les parties prenantes.
- . Afficher des outils de communication politiques pour rappeler aux électeurs qu'ils peuvent utiliser l'EMI comme outil pour reconnaître les fausses informations pendant les élections.
- . Organiser des réunions publiques et des forums publics.



Urbanistes

Les urbanistes, y compris les planificateurs urbains, les architectes et les spécialistes des infrastructures, jouent un rôle crucial dans l'intégration de l'éducation aux médias et à l'information dans l'environnement urbain. Leur travail consiste à créer des espaces publics fonctionnels et propices à l'apprentissage et à l'engagement. Les urbanistes peuvent concevoir des espaces publics qui encouragent l'interaction communautaire et les possibilités d'éducation. Les architectes peuvent intégrer dans les bâtiments et les espaces publics des éléments qui facilitent la diffusion des ressources EMI. Les spécialistes des infrastructures peuvent intégrer des technologies intelligentes dans les environnements urbains afin de soutenir les initiatives d'éducation aux médias et à l'information en cours. En intégrant les principes de l'EMI dans la conception et le développement des espaces urbains, les urbanistes contribuent à créer un environnement où l'éducation aux médias et à l'information est encouragée et accessible, aidant les résidents à s'engager et à comprendre l'information d'une manière plus éclairée. L'un des aspects clés des villes EMI est la conception d'espaces publics qui favorisent l'apprentissage et l'engagement.

- . Introduire des écrans numériques interactifs dans les espaces publics tels que les parcs et les places, afin de permettre aux citoyens d'accéder facilement à l'apprentissage des médias et de l'information.
- . Installer des technologies de ville intelligente, comme des kiosques interactifs ou des applications, et fournir aux résidents un accès facile aux connaissances, aux outils et aux ressources sur l'éducation aux médias et à l'information pour relever les défis de la vie quotidienne tels que la désinformation, les discours haineux, le racisme, la discrimination fondée sur le sexe, etc.
- . Développer et intégrer une signalétique éducative dans les espaces communs très fréquentés tels que les parcs, les centres de conférence de la ville et les centres communautaires, en fournissant des conseils brefs mais percutants en matière d'EMI et des ressources d'apprentissage.



Actions Potentielles



Exemples



Autres acteurs du secteur privé

Les entreprises privées, par le biais de leurs initiatives de responsabilité sociale des entreprises (RSE), peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'éducation aux médias et à l'information au sein d'une ville EMI. En alignant la MIL sur leurs stratégies de gouvernance environnementale et sociale (ESG), les entreprises peuvent soutenir et financer des programmes conçus pour améliorer la compréhension des médias et de l'information par le public. Ce soutien peut consister à investir dans des ressources éducatives, à financer des projets liés à l'éducation aux médias et à l'information et à favoriser les partenariats avec les établissements scolaires et les organisations communautaires. En plus, les entreprises peuvent tirer parti de leur expertise et de leurs ressources internes pour faciliter le travail bénévole spécialisé, tel que les ateliers éducatifs organisés par les employés et la sensibilisation de la communauté. En intégrant l'EMI dans leurs efforts de RSE, les entreprises contribuent à la construction d'une société mieux informée et éduquée aux médias, tout en renforçant leur engagement en matière de responsabilité sociale. Les entreprises peuvent intégrer l'apprentissage de l'EMI dans leurs stratégies de gouvernance environnementale et sociale (ESG) en finançant et en soutenant des programmes axés sur l'amélioration de la compréhension par le public de la manière d'accéder à l'information, de l'analyser et de l'évaluer..

- Établir des partenariats avec des écoles, des bibliothèques et des organisations locales à but non lucratif pour développer des programmes d'enseignement sur l'éducation aux médias et à l'information et fournir des ressources telles que des livres, des logiciels et l'accès à des plateformes numériques.
- Mettre sur pieds des initiatives de bénévolat pour les employés afin qu'ils puissent participer aux efforts d'éducation communautaire et enseigner les compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information dans les écoles et les centres communautaires locaux.
- Utiliser les canaux de marketing et de communication pour promouvoir la sensibilisation à l'éducation aux médias et à l'information en diffusant des informations par le biais des médias sociaux, des sites web et de la publicité.
- Mettre en place des programmes de subventions ou de bourses pour soutenir des projets et des recherches novateurs en matière d'éducation aux médias et à l'information, afin de faire progresser les nouvelles approches et solutions dans ce domaine.
- Fournir une assistance technique ou des logiciels aux écoles et aux bibliothèques pour la mise en œuvre des programmes d'éducation aux médias, y compris des outils d'analyse et de gestion de l'information.



Autres acteurs : familles, bibliothèques, centres communautaires, ONG, etc.

Les familles, les bibliothèques, les centres communautaires et les ONG sont des éléments essentiels pour favoriser un écosystème complet d'éducation aux médias et à l'information au sein d'une ville. Les familles peuvent être les unités de base qui peuvent soit renforcer, soit remettre en question les principes de l'éducation aux médias et à l'information dans la vie quotidienne. Les bibliothèques servent de centres d'information et d'apprentissage accessibles, fournissant des ressources et des programmes qui renforcent la maîtrise de l'information et des médias parmi les citoyens. Les bibliothécaires, grâce à leur expertise en matière de gestion et de diffusion de l'information, jouent un rôle de facilitateurs et d'éducateurs, en guidant les individus dans leur déploiement dans l'écosystème complexe de l'information. Les ONG contribuent à l'EMI en préconisant des politiques qui soutiennent l'éducation aux médias et en menant des recherches pour éclairer les meilleures pratiques et stratégies. Leur capacité à mobiliser des bénévoles et à collaborer avec diverses organisations leur permet d'atteindre et d'influencer différents segments de la population, ce qui favorise en fin de compte une communauté mieux informée et plus engagée.

- Créer un espace média dans les bibliothèques où les citoyens peuvent accéder aux nouvelles et aux informations avec l'aide des bibliothécaires.
- Créer un espace consacré à la transmission des connaissances sur l'EMI dans une bibliothèque ou une communauté, avec des livres, des ressources et des documents sur des sujets liés à l'EMI.
- Établir des partenariats avec les écoles et les médias pour organiser des ateliers, des salons de lecture, des séminaires avec une discussion animée sur un sujet lié à l'EMI.
- Développer des ressources et des actions pour les familles, y compris des kits d'auto-apprentissage de l'EMI à domicile.
- Collaborer avec les écoles, les bibliothèques et d'autres organisations communautaires pour organiser des programmes éducatifs d'été pour les familles, axés sur des thèmes liés à l'EMI. Ces programmes pourraient comprendre des ateliers, des activités et des sessions interactives, et offrir une certification à l'issue du programme, à l'instar du modèle « Chicago Summer of Learning ».

3

Les villes qui promeuvent et intègrent l'éducation aux médias et à l'information dans les espaces urbains peuvent contribuer de manière significative à la garantie et à la promotion des droits de l'homme. Tout d'abord, les compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information confortent directement le droit à l'information, la liberté d'expression et aux sociétés démocratiques. En donnant aux citoyens les moyens d'exercer leur esprit critique pour accéder à diverses sources d'information, les villes EMI renforcent les fondements de la liberté d'expression et de la participation publique éclairée.

Comment les villes EMI peuvent-elles contribuer à la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

L'un des principaux objectifs des villes MIL est d'autonomiser tous les citoyens, en particulier les femmes et les filles. L'intégration de l'EMI dans les différents secteurs des villes peut amplifier l'attention portée à l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier dans la représentation médiatique et le discours public. Cela implique la mise à disposition d'outils, des ressources et des conseils pour promouvoir l'EMI de sorte qu'elle soit accessible et inclusive pour les femmes et les filles. En 2007, l'UNESCO a fait de l'égalité des sexes une priorité mondiale afin de trouver des solutions pour réduire les inégalités. Cela implique une éducation qui donne aux femmes les moyens d'agir dans les domaines de la science et de la technologie en faveur de l'environnement, de promouvoir l'inclusion, de combler le fossé numérique entre les sexes et de soutenir l'autonomisation des femmes dans les contextes de crise, d'urgence et de relèvement rapide. Les villes EMI devraient viser le développement d'actions créatives pour identifier et comprendre comment la production et la diffusion de certaines informations alimentent les préjugés sexistes et la violence fondée sur le genre. Les villes EMI doivent permettre aux citoyens de détecter les informations discriminatoires et stéréotypées et de proposer des contre-récits dans les écosystèmes d'information et de contenu.



4

Exemples d'actions EMI déjà entreprises par des villes à travers le monde



MIL Library

Brisbane, Australie

La ville de Brisbane a utilisé les bibliothèques publiques et les établissements d'enseignement pour promouvoir l'éducation aux médias et à l'information. Les bibliothèques proposent des ateliers, des séminaires et des ressources pour aider les individus à développer des compétences en matière de pensée critique, de culture numérique et de compréhension du contenu des médias .

Buenos Aires, Argentine

La ville de Buenos Aires a développé des programmes au sein de son système éducatif local pour renforcer l'éducation aux médias et à l'information. Ces initiatives visent à aider les citoyens à aborder de manière critique les médias et à comprendre l'impact des médias numériques sur la société .

Chicago, États-Unis

La ville de Chicago a mis en œuvre plusieurs programmes d'éducation aux médias et à l'information destinés aux jeunes. Ces initiatives ont impliqué des collaborations avec des organisations médiatiques locales et visent à enseigner aux jeunes comment analyser de manière critique les messages médiatiques et créer leur contenu médiatique .

Göteborg, Suède

La ville de Göteborg s'est employée à promouvoir l'éducation des médias et de l'information, notamment par ses bibliothèques publiques. Les bibliothèques de la ville proposent un ensemble de programmes et d'ateliers visant à améliorer l'éducation à l'information et les compétences en matière de pensée critique des citoyens .



Workshops





Helsinki, Finlande

Connue pour son système éducatif solide, Helsinki a intégré l'éducation aux médias et à l'information dans son programme d'études. Des activités sont également mises en œuvre au niveau de la ville. La ville accueille des événements et des ateliers, coopère avec plusieurs secteurs, tels que les écoles, les ONG, les bibliothèques, les centres de jeunesse et les parents, qui se concentrent sur l'éducation aux médias et sur les compétences en matière de pensée critique .

Medellin, Colombie

La ville de Medellin fait déjà partie de l'initiative SMART Cities (villes intelligentes - Medellín Ciudad Inteligente). Elle propose le déploiement du Wi-Fi dans les parcs publics et les écoles, ainsi qu'une formation à la culture numérique pour 10 000 habitants par an, en donnant la priorité à ceux qui vivent dans des quartiers défavorisés.

São Paulo, Brésil

La ville de São Paulo, en particulier le réseau scolaire municipal, met en œuvre depuis 15 ans des programmes visant à permettre aux jeunes de s'exprimer par le biais des médias en utilisant le programme « Imprensa Jovem » dans les écoles et les communautés.

Santos, Brésil

La ville de Santos, déjà classée ville créative par l'UNESCO, a élaboré le « Parque Tecnológico », un espace public ouvert pour des ateliers axés sur le développement des compétences numériques et de l'éducation aux médias et à l'information pour les citoyens de tous âges .

Séoul, Corée du Sud

La ville de Séoul s'est investie dans l'éducation aux médias, à l'information et au numérique, en se concentrant particulièrement sur les personnes âgées et d'autres groupes susceptibles d'être exposés à la désinformation. La ville propose divers programmes de formation et ressources pour améliorer l'éducation aux médias et à l'information parmi les citoyens .





Synergie avec d'autres villes appartenant à la Plateforme des Villes de l'UNESCO

La Plateforme des Villes de l'UNESCO vise à encourager la synergie entre les réseaux de villes, en leur permettant de partager leurs expériences, leurs meilleures pratiques et leurs défis. Ce faisant, elle favorise une approche plus intégrée pour aborder les problèmes complexes auxquels les villes sont confrontées aujourd'hui. Ces problèmes vont de la préservation du patrimoine culturel et du développement durable à l'apprentissage tout au long de la vie, en passant par la transformation numérique et l'innovation dans le domaine du design et de la créativité.

En ce sens, les villes qui testent les lignes directrices des Villes EMI peuvent renforcer d'autres réseaux de villes de l'UNESCO, en trouvant des points de synergie et de collaboration.

5

Tableau 2 : Connexion entre les actions des Villes EMI et les autres Réseaux de Villes de l'UNESCO

Les Réseaux de Villes dans la Plateforme des Villes de l'UNESCO	Objectif du réseau	Potentielles synergies avec les Villes EMI 
Réseaux des Villes Créatives de l'UNESCO	Les villes membres du réseau reconnaissent leur engagement à partager les meilleures pratiques, à développer des partenariats qui promeuvent la créativité et les industries culturelles, à renforcer la participation à la vie culturelle et à intégrer la culture dans les plans de développement urbain.	<p>Les Villes EMI stimulent la créativité et l'esprit d'entreprise de leurs citoyens par le biais de l'apprentissage et des programmes d'éducation aux médias et à l'information.</p> <p>Les Villes EMI soutiennent également le développement urbain durable basé sur la promotion de l'information en tant que bien public et sur l'autonomisation des personnes grâce à des compétences en matière de pensée critique. Ces éléments sont essentiels pour renforcer la participation urbaine.</p>
Réseau Mondial des villes apprenantes de l'UNESCO	Les villes membres de ce réseau promeuvent des politiques et des initiatives d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les citoyens.	<p>Les Villes EMI favorisent l'apprentissage de l'écosystème de l'information et des technologies numériques. Cet apprentissage va au-delà de l'enseignement dispensé dans les écoles et/ou les universités. À cet égard, les Villes EMI promeuvent l'apprentissage tout au long de la vie et pourraient facilement coopérer avec le réseau des villes apprenantes.</p> <p>Les Villes EMI favorisent toutes les formes d'apprentissage tout au long de la vie pour diverses communautés, sur les lieux de travail et par le biais du développement social et économique, y compris par le biais des technologies.</p>
Coalition Internationale des villes inclusives et durables	Les villes membres de ce réseau sont intéressées par le partage de leurs expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'exclusion.	<p>Les Villes EMI ont le potentiel de renforcer la gouvernance locale et la cohésion communautaire. Les Villes EMI mettront l'accent sur l'EMI en faveur des femmes afin de lutter contre les préjugés sexistes dans les technologies et les médias.</p> <p>Les Villes EMI doteront les citoyens de compétences pour être résilients aux discours haineux et à la désinformation qui exacerbent la discrimination à l'encontre des groupes marginalisés.</p>
Alliance des Mégapoles pour l'eau et le climat	Les villes membres de ce réseau constituent un forum de coopération internationale pour le dialogue sur l'eau afin d'aider les mégapoles à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets.	<p>Les Villes EMI peuvent encourager les programmes de formation pour les citoyens afin de résoudre la désinformation sur le changement climatique. Ces programmes peuvent être mis en œuvre par des journalistes et d'autres professionnels qui ont un rôle particulier à jouer pour préserver l'intégrité de l'information et lutter contre le changement climatique.</p>
Programme des villes du patrimoine mondial	Il s'agit d'un programme de l'UNESCO qui vise à aider les États parties à relever les défis de la protection et de la gestion de leur patrimoine urbain.	<p>Les Villes EMI contribuent à simplifier l'information sur la conservation du patrimoine urbain en expliquant pourquoi cela est important pour leurs moyens de subsistance. L'information sur les cultures et le dialogue interculturel est relayée par la technologie numérique et les médias. Les Villes EMI sont des plateformes de dialogue, de compréhension mutuelle, d'égalité (de genre, de race, de religion, etc.) et de paix.</p>

6

Comment appliquer les lignes directrices dans les Villes EMI?

L'intégration de l'éducation aux médias et à l'information dans les espaces virtuels et physiques de la ville est un processus. Il est nécessaire d'envisager les meilleurs points de départ en fonction du contexte local de la ville. En franchissant des étapes initiales clés, les villes peuvent progressivement travailler à la construction de villes EMI et bénéficier pleinement de l'initiative Villes EMI. Voici quelques critères qui placent les municipalités sur une voie positive dans ce processus :

1 CONCEPTION DES IDEES

1. Mettre en place un comité de pilotage multipartite des Villes EMI. Des représentants locaux des secteurs public, privé et à but non lucratif doivent en faire partie. Le comité doit être ouvert à tous et tenir compte de la représentativité et de l'équilibre entre les ethnies, les sexes et de l'hyper représentativité locale lors de la sélection de ses membres.

2 SCHEMA DIRECTEUR

Préparer un plan d'action avec une approche à plusieurs niveaux, pour commencer à définir les actions stratégiques de l'éducation aux médias et à l'information dans différents secteurs tels que l'éducation, les transports, la santé et l'environnement.

3 MOBILISER LES BATISSEURS

Sensibiliser les citoyens à l'éducation aux médias et à l'information en organisant au moins deux fois par an une activité publique dans un espace public pour promouvoir l'apprentissage de l'éducation aux médias et à l'information.

4 POSER LES FONDEMENTS, BATIR

Intégrer l'éducation aux médias et à l'information dans divers aspects de la vie de la ville, notamment l'information (panneaux d'affichage - électroniques et autres), les transports, les élections/le vote, les activités culturelles, la santé, les divertissements et les activités de gouvernance locale/d'administration en ligne.

5 POSER LES FONDEMENTS, BATIR

Veiller à ce que les bibliothèques ou les écoles municipales intègrent dans leurs programmes des actions liées à la maîtrise des médias et de l'information. Étudier la possibilité d'intégrer certaines de ces actions dans la vie physique et virtuelle de la ville, conformément aux plans municipaux.

6 INTERCONNEXION

Pour les villes qui font déjà partie d'un autre réseau de villes de l'UNESCO, étendre leurs actions dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information (voir le tableau 1 ci-dessus).

7 SUIVI

Incorporer des actions de sensibilisation ou des politiques publiques visant à améliorer les connaissances des citoyens en matière d'éducation aux médias et à l'information dans au moins deux domaines de gestion sur deux ans (par exemple, la santé publique, les transports, l'éducation, les outils d'administration en ligne, etc.) dans la planification stratégique de la ville ou le plan directeur de la ville.



L'élaboration d'une approche à plusieurs niveaux pour les Villes EMI implique différents domaines stratégiques. Il n'est pas nécessaire de suivre les actions directrices ci-dessous dans l'ordre où elles apparaissent :

Niveau un - Faciliter l'environnement propice aux Villes EMI:

assurer la planification et la mise en réseau en s'appuyant sur des chaînes de structures physiques (hôpitaux, gares routières/de trains, centres commerciaux, etc.) et des systèmes virtuels (fournisseurs de services internet, médias, plateformes numériques, médias sociaux, etc.). L'objectif est d'étendre la connectivité existante en faveur de la promotion de l'éducation aux médias et à l'information pour tous dans les espaces physiques et virtuels de la ville - en se concentrant sur les communautés à faibles revenus.

Niveau deux - Collaborer avec de multiples parties prenantes au niveau local et mondial:

impliquer un large éventail d'acteurs de la ville, y compris les autorités gouvernementales, les établissements d'enseignement et la société civile. L'objectif est de garantir l'inclusivité et la diversité indispensables à l'intégration de l'éducation aux médias et à l'information dans les services de la ville et le développement local. Améliorer l'accès à l'information et stimuler la participation civique en facilitant le dialogue interdisciplinaire et en établissant le lien entre les différents domaines au sein des plateformes/réseaux de villes de l'UNESCO grâce à l'éducation aux médias et l'information. Cela encourage la collaboration entre les villes du monde entier pour partager les meilleures pratiques, les ressources et les connaissances dans la mise en œuvre d'initiatives d'éducation aux médias et à l'information.

Niveau trois - Élaborer des programmes et des politiques publiques, former les fonctionnaires:

cela nécessite l'élaboration d'une formation spécifique ainsi que l'intégration de l'EMI dans les formations existantes destinées aux fonctionnaires et aux travailleurs. Elle nécessite une collaboration entre les différentes parties prenantes, notamment les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales et les organisations à but non lucratif.

7 Exemple d'ébauche de d'action avec une approche à plusieurs niveaux

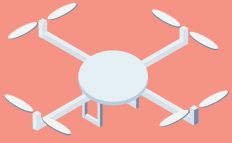
Niveau quatre - Engager les médias locaux, les bibliothèques et autres :

il s'agit d'établir des partenariats avec les médias locaux, les bibliothèques, les archives, les musées et les éditeurs afin de promouvoir l'éducation aux médias et à l'information. Il peut s'agir de campagnes de sensibilisation du public, de contenus éducatifs et d'événements collaboratifs qui soulignent l'importance de l'éducation aux médias et à l'information.

Niveau cinq - Encourager les événements publics sur l'éducation aux médias et à l'information:

organiser des événements publics, tels que des ateliers, des séminaires et des conférences, afin de sensibiliser les citoyens à l'éducation aux médias et de leur offrir des opportunités d'apprentissage.





Niveau six - Intégrer l'action des Villes EMI aux outils d'administration électronique pour la transparence et la responsabilité :

relier les Villes EMI à l'utilisation de plateformes numériques et d'outils d'administration électronique pour améliorer la transparence et la responsabilité dans la gouvernance des villes. Il s'agit notamment d'appliquer l'éducation aux médias et à l'information pour rendre les données et les processus gouvernementaux accessibles et compréhensibles pour le public, favorisant ainsi une citoyenneté informée et engagée.

Niveau sept - Garantir une réponse liée à l'éducation aux médias et à l'information au niveau de la ville aux stratégies/actions nationales et locales sur la confidentialité des données et l'utilisation de l'intelligence artificielle générative :

Assurer l'autonomisation des utilisateurs par l'éducation aux médias et à l'information dans le respect des réglementations nationales et locales concernant la confidentialité des données et l'utilisation éthique de l'IA et la gouvernance des plateformes numériques. Cela implique le déploiement de l'apprentissage créatif pour éduquer les citoyens sur leurs droits numériques et les implications de l'IA et des technologies de données.

Niveau 8 - Fournir des outils et des ressources :

En collaboration avec l'UNESCO, apporter des conseils et des ressources aux acteurs de la ville pour la mise en œuvre d'initiatives de MIL créatifs

Niveau neuf - Accorder une reconnaissance sous forme de certification, de badges ou de toute autre reconnaissance innovante :

Mettre en place des programmes de certification pour divers acteurs locaux qui illustrent et excellent dans la promotion de l'apprentissage créatif de l'éducation aux médias et à l'information dans les espaces urbains ou les communautés.

Niveau dix - Assurer le suivi et l'évaluation des villes EMI :

des actions démontrables et mesurables conduisant en fin de compte à soutenir des villes, des communautés et des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs.



8

Suivi, évaluation des villes EMI pilotes

Il est essentiel de développer des critères d'évaluation pour mesurer l'impact de l'opérationnalisation des Directives pour les villes MIL ainsi que pour le suivi et l'évaluation continus. Les villes qui utilisent les lignes directrices sont invitées à communiquer à l'UNESCO leurs progrès et les enseignements qu'elles en ont tirés. Cela permettra à l'UNESCO de tirer des leçons des différentes expériences afin de faire progresser et d'améliorer le cadre des villes MIL.

Le tableau ci-dessous propose un cadre standard de suivi et d'évaluation.



Tableau 3 : Cadre de base pour le suivi et l'évaluation des villes pilotes de la composante des lignes directrices pour les villes EMI

Composition	Description
Définition de l'objectif	Définir les objectifs de l'initiative Ville EMI (par exemple, sensibilisation accrue du public à l'éducation aux médias et à l'information ou le lien entre l'éducation aux médias et les priorités de développement local).
Engagement des parties prenantes	Identifier des moyens spécifiques pour mesurer l'engagement de plusieurs parties prenantes, y compris l'articulation des résultats escomptés de la collaboration, par exemple avec les établissements d'enseignement, les autorités locales, l'industrie du divertissement, les organisations médiatiques, les bibliothèques et les groupes communautaires.
Etude de base	Réaliser une étude de base pour comprendre l'état actuel de l'éducation aux médias et à l'information dans la ville.
Développement des indicateurs	Définir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la MIL City.
Collecte et analyse des données	Mettre en place des systèmes de collecte de données sur ces indicateurs, à travers des enquêtes, des acteurs éducatifs créatifs de l'EMI ou d'autres méthodes.
Examen périodique et adaptation	Analyser régulièrement les données recueillies pour évaluer les progrès accomplis et adapter la stratégie en fonction de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.
Rapports et communication	Concevoir un système permettant de rendre compte des progrès enregistrés aux parties prenantes et au grand public, afin de garantir la transparence du processus d'évaluation. La mise à jour de l'UNESCO pour le développement est fortement recommandée.
Durabilité et passage à échelle	Réfléchir à la manière dont les initiatives et les stratégies peuvent être maintenues dans le temps et à la manière dont les approches à succès peuvent être mises à échelle ou reproduites.

« Nos villes devraient refléter les diverses identités de leurs habitants, en créant des espaces où chacun se sent représenté et valorisé. Dans ce contexte, l'éducation aux médias et à l'information pour tous est essentielle. L'initiative Villes pour l'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO dote les citoyens des outils nécessaires pour naviguer dans leur environnement physique et numérique et revitalise le pouvoir de l'apprentissage social. En intégrant l'Education aux médias et à l'information dans les espaces urbains quotidiens - tels que les transports publics, les services de santé, les lieux de divertissement et les installations municipales - nous donnons aux citoyens les moyens d'interagir de manière réfléchie avec le monde qui les entoure et de faire des choix éclairés.»

M. Tawfik Jelassi, sous-directeur général de l'UNESCO pour la communication et l'information.



Publié en 2024 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
© UNESCO 2024

CI/FMD/MIL/2024/5



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/open-access/cc-sa>).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Conception graphique et illustrations : Marc James